

Intervention du Mali au Niger: "L'Appel du 20 février" s'oppose à cette démarche et exige le respect des délais de la transition!

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 07 AOUT 2023

1399

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Coup d'État au Niger

Que réserve la fin de l'ultimatum donné par la CEDEAO ?



Sénégal : Après l'opposant Sonko, son avocat Juan Branco inculpé !



USAID DONIYA TAABOLO (2023-2028) : Un nouveau projet de lecture et de mathématiques lancé



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

15 Juillet
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

23

Nouveaux cas confirmés

00

Nouveaux guéris

00

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

637 730 Vaccinations incomplètes

4 197 426 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

33 151

Guéris

32 332

Décès

743

dont 00 fait l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.9



P.14



P.17



UNE

Coup d'État au Niger : Que réserve la fin de l'ultimatum donné par la CEDEAO ?

P.5

BREVES

Élections présidentielles 2023 : Assimi Goïta sera-t-il candidat ?

P.9

Droits de l'homme : Le gouvernement réfute les accusations de Human Rights Watch

P.9

1re édition d'after work de pinceau d'or": Agrémenter l'après-travail par les arts et la culture

P.10

Pays en transition : Azali Assoumani persona non grata à Bamako et Ouaga

P.10

ACTUALITES

USAID DONIYA TAABOLO (2023-2028) : Un nouveau projet de lecture et de mathématiques lancé

P.13

Impôts : Quand des agents indécents polluent le climat des affaires !

P.14

POLITIQUE

Intervention du Mali au Niger : "L'Appel du 20 février" s'oppose à cette démarche et exige le respect des délais de la transition !

P.17

Moussa Mara sur les annonces du président Goïta à Kayes : " il ne peut pas être là demain, d'autres prendront la place et mettront en œuvre ces programmes"

P.19

Après 32 ans de "mensonge démocratique" au Mali : Que reste-t-il de la classe politique ?

P.20

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Sucre : La hausse « vertigineuse » continue malgré les mesures de l'état

P.22

INTERNATIONAL

Sénégal : Après l'opposant Sonko, son avocat Juan Branco inculpé !

P.23

Burkina Faso : La domination occidentale "engendre toutes ces révolutions" en Afrique

P.24

SPORT

Élection FEMAFoot : Alassane Souleymane "réaliste"

P.25

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)

Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com

Contacts: +223 70 44 22 23

• **Gérant:** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef:**

• **Rédaction Générale:** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial:** Youssouf Diarra

• **Secrétariat:** Fatou SISSOKO



LA PENSION DE RETRAITE ANTICIPÉE POUR RAISON DE SANTÉ

Conditions d'ouverture des droits :

- Avoir accompli au moins 13 années d'assurance
- Avoir 53 ans et moins de 55 ans pour toutes les catégories
- Certificat médical attestant l'impossibilité d'exercer une activité professionnelle



INPS Au service des assurés sociaux

Employeurs ! Faites vos déclarations et assurez leur paiement régulier à bonne date au plus tard le 15 de chaque mois afin d'éviter toutes pénalités



Coup d'État au Niger Que réserve la fin de l'ultimatum donné par la CEDEAO ?

Ce dimanche 6 août 2023, l'ultimatum fixé par la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), décrété le 30 juillet 2023, expirera. Si aucune solution n'est trouvée pour résoudre le conflit qui a entraîné la tentative de coup d'État au Niger, la CEDEAO se dit prête à intervenir militairement. En même temps, les pays voisins du Niger, à savoir la Guinée, le Mali et le Burkina Faso, ont déclaré dans des communiqués publiés le 31 juillet dernier qu'ils étaient également prêts à défendre le Niger en cas d'intervention militaire de la CEDEAO.

La CEDEAO avait donné sept jours aux putschistes, soit jusqu'à ce dimanche soir, pour rétablir Mohamed Bazoum dans ses fonctions, sous peine d'utiliser "la force". Ainsi, plusieurs pays membres de la CEDEAO, tels que le Sénégal et la Côte-d'Ivoire, se sont dits prêts à envoyer des soldats sur le sol nigérien. L'ultimatum arrivera à échéance ce dimanche et lors d'une interview accordée à i24 News, le Premier ministre Ouhoumoudou Mahamadou a affirmé qu'il serait préférable de rétablir le président Mohamed Bazoum dans ses fonctions jusqu'à la fin de son mandat. "Nous avons bon espoir qu'un résultat sera trouvé à l'issue de cet ultima-

tum", a avancé le Premier ministre dans son intervention.

Le samedi 5 août, soit 24 heures avant la fin de l'ultimatum, de nombreux Nigériens ont organisé un rassemblement à Niamey, la capitale nigérienne, pour témoigner leur soutien aux militaires putschistes. Ils estiment que la CEDEAO devrait renoncer à l'envoi de troupes militaires sur le territoire nigérien. Selon eux, le Niger souhaite rester en paix et cela serait difficilement possible avec une confrontation militaire.

Si la CEDEAO considère que le coup d'État n'est pas la voie idéale pour accéder au pouvoir dans ses pays membres, les putschistes nigériens et ceux des pays voisins considèrent quant à eux que c'est une manière pour le Niger de retrouver sa souveraineté.

Pour cette raison, ils ont affirmé dans leurs communiqués que "toute intervention militaire équivaut à une déclaration de guerre à leur rencontre". Cela incite les putschistes nigériens à faire preuve de résistance face à l'ultimatum de la CEDEAO.

De son côté, la France réaffirme tout son soutien et sa détermination envers la CEDEAO pour faire échouer la tentative de putsch.

Y aura-t-il une intervention militaire au Niger après l'expiration de l'ultimatum ? La question reste encore posée. Cependant, une chose est sûre, les avis divergent concernant la situation politique du Niger et l'incertitude persiste quant à une éventuelle intervention militaire de la CEDEAO.

Siguéta Salimata DEMBELE



■ Yeah Samake



NOTRE #MALI KURA COMMENCE DÉJÀ À POUSER DES BARBES BLANCHES DU NON RESPECT DES TEXTES FONDAMENTAUX.
#KABAKO

■ Wassa TV



#NIGER | A quelques heures de la fin de l'ultimatum de la #CEDEAO, un Gigantesque meeting populaire au stade Général Seyni Kountché de Niamey en soutien au Conseil National de Sauvegarde de la Patrie (#CNSP), ce dimanche 06 Août 2023.
Aussi, les manifestants ont exprimé leur désaccord contre les sanctions et menaces d'intervention militaire de la #Cédéao.

■ Moubarak Muslim



Chaque femme Nigérienne doit proposer à son mari d'épouser une fille MALIENNE OU BURKINABÈES POUR RENFORCER LES LIENS

■ Casimir Sangala



Niger : Mahamadou Issoufou médiateur inextrémis sous forte pression de ses anciens pairs.

Niger : il n'a plus rien à manger dans son palais avec sa famille. Il ne va pas tarder à abdiquer !

■ Assigüe Dolo



Bandiagara, le gouverneur n'en peut plus. L'insécurité dépasse ces jeux d'influence sur les réseaux sociaux. Au moins un colonel pour le gouvernorat de Bandiagara.

■ Papajerome Le Sage

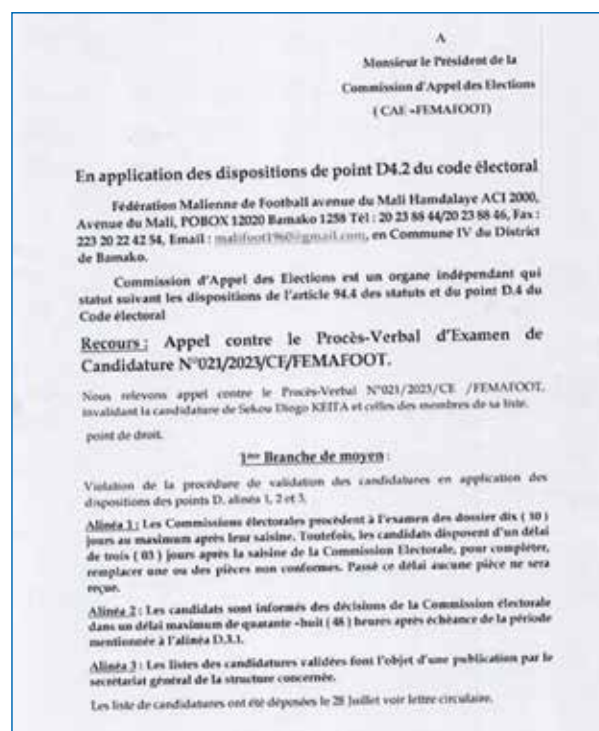
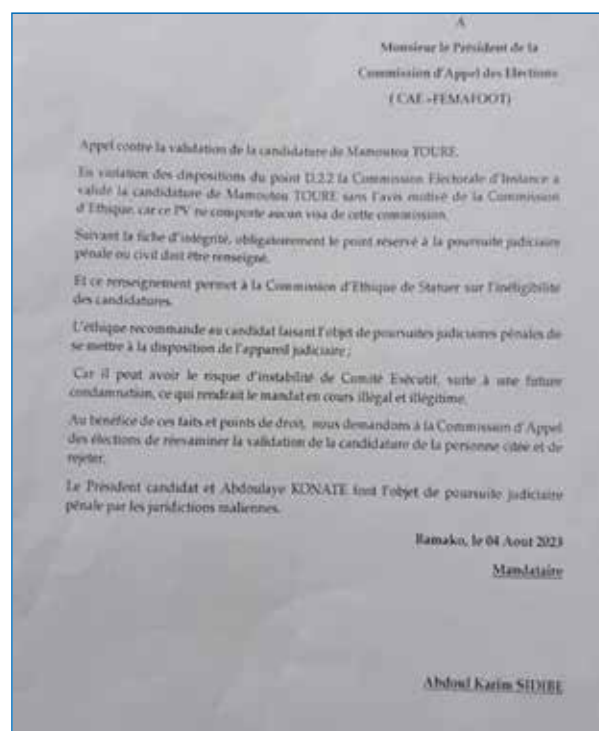


Élection FEMAFoot du lourd se prépare au GG du Salaha Baby.
PJLS

■ MALI KANU



Sport : l'élection de la fédération malienne de football (FEMAFoot) à venir, est à prendre au sérieux. Les autorités compétentes doivent prendre des mesures fortes pour éviter une nouvelle crise. Le football malien n'a pas besoin de ça maintenant.



La Commission dans une sortie prématurée et disproportionnée à annoncer la validation et la disqualification de certaines candidatures au cours de la conférence de presse le Mardi 1^{er} Aout 2023 à 15 heures à salle de réunion de la FEMAFOOT.

Ce qui jure avec les trois (03) jours accordés aux candidats pour compléter ou remplacer des pièces non conformes.

Les listes validées ont fait l'objet d'une annonce par la commission électorale d'instance devant la presse le 1^{er} Aout 2023 avant même la publication officielle des candidatures par le Secrétaire Général (voir PV).

2^{ème} Branche de moyen le parrainage.

En référence à l'article 41 alinéa 3 qui stipule « chaque liste doit être soutenue par au moins sept (7) membres de la FEMAFOOT dont deux (2) de la ligue régionale au moins et cinq (5) clubs professionnels au moins. La liste doit obligatoirement inclure au moins deux (2) candidatures féminines, sous peine d'invalidation. Chaque membre ne peut apporter son soutien qu'à une seule liste.

Où, les statuts Titre XI : DISPOSITIONS TRANSITOIRES

En son article 119.2 qui dispose que : « en attendant leur création, les clubs professionnels seront représentés à l'Assemblée Générale par les clubs de ligue 1 et les clubs champions de la 2^{ème} division à raison d'un club par ligue régionale de football.

Les clubs de L1 disposent deux (2) voix chacun et les clubs champions de 2^{ème} division, deux voix chacun.

Cette disposition court jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de la fin de la saison sportive 2021-2022.

*Vous conviendrez avec nous que cette disposition est prescrite depuis le 30 Mars 2023.

En conséquence elle rend impossible le parrainage.

Cette situation est délicate de la démarche honteuse du comité exécutif et de son secrétaire Général pour preuve, dès la convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 Mars 2023 certains membres dont l'Espérance de Médine, la ligue de Kayes, le Djoliba, dans un souci d'éviter une même crise pour le football Malien ont activé l'article 39 alinéa 1 des Statuts qui stipule « toutes les propositions de modification des statuts de la FEMAFOOT, du règlement d'application des statuts, du règlement de l'Assemblée Générale, des règlements Généraux, des statuts types des ligues Nationales, des statuts types des ligues spécialisées, des statuts types des ligues régionales, du règlement d'affiliation, du règlement financier et du code électoral, provenant du comité Exécutif ou des membres de la FEMAFOOT, doivent être formulées par écrit et brièvement motivées.

Elles doivent être reçues au secrétaire Général de la FEMAFOOT vingt (20) jours avant la tenue de l'Assemblée Générale. Seules les propositions remplissant ces conditions pourront être inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale ».

Les propositions de ces différents Membres ont été volontairement rejetées par le comité Exécutif, qui devrait être en principe inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale en vue de la modification de l'article 119.2 cité précédemment.

Or les commissions électorales dans leurs compétences attributives statutaires et du code électoral en son article C4.1, elles sont notamment responsables :

- De l'application des statuts et des règlements de la FEMAFOOT (et de toutes structures) ;
- De s'assurer que les directives électorales sont conformes aux statuts de la FEMAFOOT (ou des structures concernées) et au présent code ;
- De l'application du code électoral.

Nous demandons à la commission électorale de rejeter le parrainage, par absence de clubs professionnels dans le championnat Malien.

3^{ème} Branche de moyen contre les sanctions.

La Commission d'Appel des Elections, dans sa lettre circulaire N°001-2022/CAE-FEMAFOOT du 23 Mai 2022 en objet demande de notification de la Décision N°004-2022-CAE- FEMAFOOT, qui faisant droit à un appel contre l'invalidation du PV d'élection des Commissions indépendantes (Recours, Discipline, éthique, audit et conformité) est toujours gelé par le Secrétaire Général et ses complices membres du CE et son président.

Le refus de notifier votre décision équivaut à une infraction du Code éthique et du Code Disciplinaire que vous ne saurez légitimer les décisions prises par ces différentes commissions illégales et illégitimes.

Et le PV ne fait ressortir aucun acte motivé de la Commission Éthique qui donne quittance à la Commission Electorale d'Instance conformément au point D.2.2 du Code Electoral.

En conclusion, nous demandons,

- Principalement la censure du PV021/2023/FEMAFOOT de la Commission Electorale d'Instance,
- Subsidairement admettre la candidature de Sékou Diogo KEITA et de sa liste comme régulière.

Bamako, le 04 Aout 2023

Mandataire

Abdoul Karim SIDIBE

■ Cheick Oumar Diallo



Ce CNSP du Niger...j'ai jamais vu pareil. Ils auraient pris le pouvoir et celui qu'ils ont "renversé" appelle à gauche et à droite, reçoit en audience, publie des lettres ouvertes sur la page officielle de la Présidence et dans les médias internationaux. En "réaction" à un énième communiqué du CNSP en une semaine, communiqué pour relever des Ambassadeurs de leurs fonctions, Mohamed Bazoum aurait même appelé ces derniers pour leur dire de vaquer à leurs occupations. Tout ceci se déroule sous la garde des "nouveaux dirigeants". C'est possible comme coup d'Etat ça ? Même 24h chrono est étonné...



■ Alhassane Hama Thiao



Tu as dit que l'action publique sera guidée par l'intérêt du peuple Malien. Les efforts, les sacrifices, les renoncements du peuple malien au minimum vital pour pouvoir équiper son armée à l'effet de le protéger et préserver la vie de ses soldats est totalement contradictoire avec la volonté du gouvernement malien de projeter sa capacité militaire en dehors de ses frontières. Président n'oublie pas ta mission, n'enlève pas la dignité et le sacré à la parole que tu donnes, ne te laisse pas manipuler par la chanson des gens qui ne sont mûs que par l'intérêt personnel, celui de rester au pouvoir le plus longtemps possible. Aucun militaire malien ne devrait mourir en dehors de nos frontières tant que le territoire national n'est pas totalement nettoyé. Avec IBK les djihadistes n'avaient occupé aucune localité du centre et du sud, aujourd'hui ils font déplacer des villages entiers. C'est là notre priorité. La guerre au Niger elle se fera contre les hommes qui prennent en otage le niger, elle ne se fera pas contre le

Niger. Quelqu'un a dit il y'a pas si longtemps que votre FIN est arrivée. Cette nouvelle aventure est prémonitrice, les mêmes qui te poussent aujourd'hui à agir seront les mêmes qui descendront dans la rue pour crier leur indignation face à la mort des militaires maliens en dehors du Mali. Ils étaient avec IBK, ils sont avec toi, ils seront avec ton successeur. C'est cela ces gens là.



LSI AFRICA



Putsch au #Niger : plusieurs sources confirment la présence à Niamey «d'instructeurs» du groupe de mercenaires russes, Wagner, en provenance du Mali. Comme ce fut le cas lors de la prise de pouvoir du capitaine Ibrahim Traoré au #BurkinaFaso, le Colonel Assimi Goïta «conseille» et apporte «un appui logistique» aux putschistes de Niamey dans le but de «consolider» leur pouvoir. #Niger-Coup #Mali



Gouvernement du Mali



En attendant l'ouverture de la session politique prévue le lundi 07 août 2023, les travaux des Experts de la 10ème Session de la Grande Commission Mixte de Coopération entre la République du Mali et le Burkina Faso

se sont ouverts ce samedi 05 août 2023 à Bamako, sous la coprésidence de l'Ambassadeur Seydou COULIBALY, Secrétaire Général du Ministère des Affaires étrangères et de la coopération internationale et de l'Ambassadeur Michel SOMMA, Directeur Général de la Coopération bilatérale du Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération régionale et des Burkina de l'Extérieur.

Dans leurs discours d'ouverture, les deux Chefs de délégation ont salué et magnifié l'excellence des relations fraternelles et du partenariat stratégique privilégié des deux pays qui ont su forger au fil des millénaires des valeurs humaines, culturelles et des intérêts économiques et sécuritaires féconds dans un espace géographique commun.

Dans un contexte sous régional marqué par des importants défis sécuritaires, ils se sont réjouis de la vision partagée et des approches convergentes des plus hautes Autorités des deux pays visant à mutualiser les efforts et les moyens pour trouver des solutions conjointes aux défis communs.

En cela, ils ont invité les Experts à passer en revue l'ensemble des 27 projets d'accord de coopération soumis aux négociations et à travailler d'arrache-pied, pendant ces deux jours, pour dégager des perspectives de coopération dans tous les domaines d'intérêt commun.

Les deux Chefs de délégations ont enfin conclu en insistant sur l'impérieuse nécessité de garder à l'esprit, lors des négociations, l'intérêt supérieur des deux peuples qui subissent au quotidien des affres des crises sécuritaires et l'engagement commun des plus hautes Autorités de leur redonner le sourire dans un élan de coopération solidaire tournée vers la consolidation de la paix et l'amorçage d'un développement harmonieux durable pour les deux pays.

A la fin de la cérémonie, les Experts poursuivront leurs négociations dans les commissions de travail afin d'aboutir à des accords mutuellement avantageux qui seront soumis à la signature des deux Ministres chargés des Affaires étrangères, Leurs Excellences Monsieur Abdoulaye DIOP et Madame Olivia Ragnagnewendé ROUAMBA.

Bureau de l'Information et de la Presse/MAECI



Élections présidentielles 2023 : Assimi Goïta sera-t-il candidat ?



A quelques encablures de la fin de la transition, les prémises de la candidature du colonel Assimi Goïta sont très visibles. Au moment où les acteurs politiques sont dans la léthargie totale, les soutiens du président de la transition multiplient les actions en faveur d'une éventuelle victoire électorale lors des échéances présidentielles devant sanctionner la fin de la transition.

En faisant une lecture objective de la situation, l'on se rend compte que ni la charte de la Transition ni la nouvelle Constitution qui sont les textes fondamentaux de notre pays ne s'opposent à la candidature du Colonel Assimi. Cette barrière juridique levée lui donne inéluctablement la chance de se présenter. La conscience collective retiendra qu'après la tenue du sommet Russie-Afrique, le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta a été accueilli au Mali en grande pompe. Pour l'une des rares fois, il était dans un véhicule décapotable. Il semble arborer la tenue d'un Président démocratiquement élu. Cela n'étonne guère car depuis sa prise de fonction, il avait renoncé aux 2/3 du fonds de souveraineté pour la réalisation d'actions dites « œuvres sociales ». Il a installé plusieurs forages et donné des vivres à plusieurs populations comme pour dire qu'il est le Messie qui pourra faire du Mali un havre de paix ou il fait bon vivre. L'on se rappelle que des voix discordantes s'étaient accordées pour dénoncer ces actions. Plusieurs questions taraudent l'esprit des maliens éclairés. Qui est en train de tirer la ficelle pour pousser Assimi Goïta à se présenter ? Quelles pourraient être les conséquences de cette candidature sur le fonctionnement des institutions ? La Cédéao laissera-t-elle passer cette candidature comme une lettre à la poste ? N'était-il pas mieux pour lui de sortir par la grande porte ? Quoi qu'il en soit, le vin semble être tiré et il faut le boire. Pour les plus avertis, le Colonel Assimi Goïta est en passe d'oublier les engagements qu'il avait pris auprès des chefs d'État de la Cédéao et de la communauté internationale. Plusieurs associations et organisations sont en train de l'inviter à se présenter. Mais il ne doit pas céder au son de la sirène. La classe politique est désorientée pour ne pas dire quasi absente sur l'échiquier politique. En dépit de tout ce qui précède, il ne doit en aucun cas oublier qu'il s'est engagé devant la communauté internationale qu'il rendra le pouvoir aux civiles à la fin de la transition.

I Sanogo
Nouvelle Alliance

Droits de l'homme : Le gouvernement réfute les accusations de Human Rights Watch



Dans un rapport produit sur la situation des droits de l'Homme, l'ONG Human Rights Watch a évoqué des violations des droits de l'Homme qui seraient perpétrées par l'armée malienne dans son combat contre le terrorisme. En réplique à ce rapport, le gouvernement du Mali a dénoncé plusieurs manquements dans l'élaboration dudit document.

Dans son rapport, l'Organisation non gouvernementale internationale dénonce des violations des droits de l'Homme qu'elle dit avoir recensées à l'issue des enquêtes menées entre décembre 2022 et mars 2023 et qui impliqueraient « les Forces Armées Maliennes (FAMA) et des soldats étrangers qui leur sont associées ». Pour le gouvernement malien, ces allégations ne sont pas fondées. Il estime que les enquêtes de Human Rights Watch sont toujours à charge et visent à accabler les FAMA. « Elles passent sous silence le contexte de guerre asymétrique que le Mali mène depuis plus d'une décennie, ainsi que les énormes efforts faits par le Gouvernement dans le cadre de la promotion et la protection des droits de l'Homme sur toute l'étendue du territoire », dénonce les autorités maliennes qui ont également remis en cause la méthodologie d'élaboration du rapport. « Le Gouvernement dénonce la méthodologie suivie dans lesdites enquêtes consistant en un étalage d'allégations sur la base de témoignages non contradictoires, collectées pour l'essentiel lors d'entretiens téléphoniques, recoupées, notamment par des informations publiées dans la presse et qui ne s'appuient sur aucune preuve tangible. Cette méthode de collecte de données dénote à suffisance le manque de fiabilité des informations recueillies et met en cause la crédibilité du rapport qui en sera issu », peut-on lire. Pour conclure, le gouvernement dit « réfuter énergiquement les allégations tendant à faire croire que les opérations de lutte contre le terrorisme donnent lieu à un ciblage ethnique et que ces opérations impacteraient, de manière indiscriminée, des populations civiles, particulièrement dans leur frange vulnérable. »

Alassane Cissouma
Mali Tribune

1re édition d'after work de pinceau d'or": Agrémenter l'après-travail par les arts et la culture



La journaliste Aminata Agaly Yattara de Mali Tribune, dans son ambition de promouvoir l'art et la culture au Mali, lance deux ans après l'émission "Pinceau d'Or", "After Work" (l'après-travail), une exposition d'art et d'œuvre culturelle pour les jeunes artistes talentueux au Mali. La semaine dernière, le siège de Mali Tribune à Faladié a servi de cadre pour la 1re exposition d'"After Work".

Pour la 1re édition, les œuvres du jeune artiste Youssouf Aly Dolo étaient à l'honneur. Une quinzaine de tableaux peints par M. Dolo ont été présentés au grand public d'After Work. Les tableaux, au-delà, de leur beauté artistique lançaient des messages de lutte contre les violences basées sur le genre, surtout en période de conflit.

Tout joyeux, le jeune artiste n'en revenait pas. Il était là devant les projecteurs et des hommes de médias, une toute première grâce à After Work, initié par Aminata Agaly Yattara. "Je ne peux que remercier Aminata Yattara. Je suis très heureux aujourd'hui de pouvoir montrer au monde entier mes œuvres", s'est réjoui le jeune Dolo.

A ses dires, les violences basées sur le genre (BVG) doivent être une préoccupation de tous. "C'est pourquoi j'ai décidé de les dénoncer à travers ces tableaux et de pousser les gens à prendre conscience afin que ces violences cessent", ajoute-t-il. Les tableaux sont souvent des femmes qui se lamentent dans le noir. Souvent des scènes de viol décrites par une main tenue par la force et qui se débat. Un homme habillé en tenue militaire sous les bottes duquel traîne une femme habillée à moitié. L'artiste n'a pas aussi oublié l'avortement et l'excision. Pour lui, ces pratiques sont aussi des violences basées sur le genre qu'il faut éradiquer pour un monde de paix et de cohésion.

L'exposition a été appréciée à sa juste valeur. Les visiteurs ne sont pas restés sur leur faim. "J'ai vraiment aimé. Surtout voir qu'un jeune artiste pense à la femme et apporte son soutien à elle d'une très belle manière. Vraiment je ne peux que remercier les deux acteurs de cette exposition, Aminata Yattara à travers After Work et l'artiste, Youssouf Aly Dolo. Bon courage à eux et bonne aventure", a déclaré Mariam Kéita, une visiteuse. After Work est une exposition d'œuvre d'art qui s'inscrit désormais dans l'agenda de la culture malienne. Il met en valeur les jeunes artistes

Pays en transition : Azali Assoumani persona non grata à Bamako et Ouaga



Prévue cette semaine, la visite du président en exercice de l'Union africaine, le Comorien Azali Assoumani au Mali et Burkina Faso n'aura pas lieu. Les dirigeants des deux capitales ont décliné le séjour d'Assoumani, le qualifiant de persona non grata.

Cette visite du président de l'Union africaine au Mali revêtait d'une importance capitale, car elle devait permettre d'évaluer les progrès réalisés durant ces deux années écoulées dans la mise en place d'un gouvernement civil. En plus, le président comorien devait encourager les négociations entre les différentes parties pour parvenir à un consensus pour la levée des sanctions qui pèsent sur le Mali au sein l'organisation continentale, mais aussi l'importance de respecter les principes démocratiques et les droits de l'Homme tout au long du processus de Transition. Finalement cette visite au Mali et Burkina Faso n'aura pas lieu. Ainsi l'ont décidé les locataires du palais présidentiel de Koulouba (Assimi Goïta) et celui du Kossyam (Ibrahim Traoré) qualifiant le chef d'Etat comorien de persona non grata.

Selon nos confrères de Jeune Afrique, les raisons de l'annulation de la visite de M. Azali dans les deux capitales s'expliquent par le boycott par plusieurs présidents lors de la traditionnelle photo de famille à Saint-Petersbourg. "La décision d'Azali Assoumani de ne pas apparaître lors de la traditionnelle photo famille prise le 27 juillet lors du sommet de Saint-Petersbourg a provoqué la colère d'Assimi Goïta et d'Ibrahim Traoré. L'entourage des deux hommes forts du Mali et du Burkina Faso a fait savoir aux conseillers du chef d'Etat comorien que ces derniers refusaient de l'accueillir cette semaine, comme cela était prévu de longue date", peut-on lire dans l'article de J.A. En effet, lors de la clôture du sommet de Saint-Petersbourg, certains dirigeants comme Macky Sall, Umaru Sissoko Embalo, Azali Assoumani se sont abstenus d'apparaître dans la photo de famille au motif de la présence de certains chefs d'Etat sous sanction de la Cédéao et l'Union africaine.

Ousmane Mahamane
Mali Tribune

talentueux pour leur permettre de vivre mieux de leurs œuvres. C'est une création d'Aminata Agaly Yattara, animatrice de l'émission "Pinceau d'Or".

Koureichy Cissé
Mali Tribune

Barton Hall

Un séjour linguistique en résidence tout en s'amusant avec des activités sportives et FUN au programme !

REGION D'ACCUEIL:

Le séjour aura lieu à Barton Hall près de la ville de Torquay, dans le Devon, comté du sud-ouest de l'Angleterre, encadré par les Cornouailles à l'ouest et le Dorset à l'est, surnommé la « Riviera » anglaise avec son climat privilégié et doux.

CENTRE & HEBERGEMENT:

Le centre offre un espace extérieur de 19 hectares de parc comprenant une zone d'activité couverte, une piscine extérieure chauffée et un lac. Il est doté d'installations intérieures et extérieures avec de grands espaces en plein air offrant un exceptionnel panel d'aventure et d'activités notamment pour les sports nautiques et aquatiques.

Les jeunes sont logés en chambres de 4 à 8 lits. Toutes les chambres disposent d'une douche et toilettes privatisés. Les petits déjeuners anglais et continentaux, et deux repas chauds par jour, sont pris dans le restaurant self-service du centre.

COURS ET ATELIERS:

24 heures de cours d'anglais

Accent sur la communication pour aider les jeunes à maîtriser en anglais des situations réelles. Les cours sont dispensés par des professeurs anglophones qualifiés. Un test en début de séjour permet d'évaluer les connaissances des jeunes et de les répartir en groupes de niveau.

ANGLAIS & MULTI-ACTIVITÉS

Cours de langue: maximum 15 élèves par classe

Activités: grand choix parmi la liste ci-dessous

LOISIRS:

- Des demi-journées d'activités sportives et culturelles
- Des soirées animées.

Activités possibles sélectionnées parmi la liste ci-dessous:

Descente en rappel – Aeroball – Aquafun – Tir à l'arc – Canoë – Parcours du Combattant – Escalade – Promenade en bord de mer – Sentiers naturels et maritimes – Escrime – Balançoire géante – Accrobranche – Echelle de Jacob – VTT – Course d'orientation – Résolution d'énigmes en équipe – Construction de Radeaux – Exercices de Survie en nature – Trapèze – Vertical challenge – Tyrolienne

Tous les soirs nos équipes proposent un programme de divertissements composé de jeux, quiz et activités de détente ou divertissantes encourageant les jeunes à faire preuve de créativité. Les veillées seront choisies et adaptées aux besoins de chaque groupe de jeunes.

2 excursions d'une journée + 2 excursions d'une demi-journée.

Excursions possibles: Dartmouth – Torquay – le parc national de Dartmoor – etc.

ENCADREMENT:

Conforme aux normes Jeunesse et Sports. Equipe d'animation française et britanniques et notre Directeur de centre.

VOYAGE: Le client organise le voyage en avion au centre

Ayant beaucoup de demandes pour ce séjour, notre centre se remplit très rapidement, nous pouvons être amenés à utiliser un autre centre offrant des prestations similaires.

Les activités proposées ne sont pas contractuelles. Elles sont indiquées à titre d'exemple selon les disponibilités sur place. Toute activité ne pouvant avoir lieu serait remplacée par une activité équivalente.



Dates
Séjours 2023
Du 1^{er} au 14 Août
ou
Du 14 au 27 Août

Tarifs:
2 000 000 FCFA
Frais d'Inscription :
300 000 FCFA

Séjour
Exceptionnel
à Dakar pour
les formalités
de visas en
juillet 2023

MADE IN
BRITAIN





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4: L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;
- d'émettre un avis sur la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites;

Article 6: Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7: L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

USAID DONIYA TAABOLO (2023-2028) : Un nouveau projet de lecture et de mathématiques lancé

Le gouvernement des Etats-Unis a lancé un nouveau projet de lecture et de mathématiques de 36 millions de dollars américain (environ 21 milliards de F CFA) à Bamako, Koulikoro, Ségou et Sikasso, intitulé USAID DONIYA TAABOLO (2023-2028). L'annonce a été faite à travers un communiqué publié le 31 juillet 2023 à Bamako.



Le présent projet sera axé sur la lecture et l'écriture en bamanankan pour le niveau 2 (3e et 4e année) et les mathématiques pour les niveaux 1 et 2 (2e, 3e et 4e années). Selon le communiqué, l'approche consolidera et approfondira les résultats réalisés dans le cadre du précédent projet de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID), USAID Selective Integrative Reading (2016-2022) de 54 millions de dollars (environ 21 milliards de F CFA) en améliorant la qualité de l'éducation dans 1000 écoles maliennes soutenues par le gouvernement américain.

En s'appuyant sur ces acquis, l'USAID Doniya Taabolo va étendre les programmes d'alphabétisation en langue locale à la 4e année et introduira un programme en mathématiques niveau primaire pour fournir des compétences fondamentales équilibrées et améliorer les résultats d'apprentissage globaux des élèves du primaire.

Selon l'ambassadeur des Etats-Unis au Mali, Rachna Korhonen, l'accès à un enseignement

primaire de qualité ouvre la porte à des opportunités qui donnent aux élèves des compétences et des connaissances nécessaires pour bâtir un avenir solide. A noter que les partenariats avec des bailleurs bilatéraux tels que l'USAID pour soutenir un cadre national de lecture et une approche fondée sur des données probantes en matière d'alphabétisation ont contribué à augmenter le nombre d'enfants pouvant lire en bamanankan à la fin de la deuxième année.

L'USAID a mené une enquête de base sur les compétences en lecture des élèves de 2e année, ce qui a permis à 3,6 % d'élèves d'atteindre les normes nationales. En 2022, l'enquête finale a été réalisée à la fin du projet Sira. Elle a relevé que 17,7 % des élèves de 2e sont à même de lire et de comprendre selon les normes nationales voire au-delà.

En effet, la décision de l'USAID de maintenir cet accent sur l'enseignement en bamanankan repose sur l'hypothèse que les compétences en lecture et en mathématiques s'amélioreront à condition que l'approche

équilibrée de l'alphabétisation soit intégrée au programme, les outils appropriés sont disponibles dans la langue maternelle de l'enfant pour tous les niveaux d'apprenants, les éducateurs soient bien formés et que l'éducation soit rendue plus inclusive, ainsi le ministère de l'Education nationale aura la capacité de reproduire ces pratiques.

S'appuyant sur le partenariat bien établi entre l'organisation Education Development Center (EDC), le ministère de l'Education nationale et les communautés scolaires locales dans les quatre régions, l'USAID Doniya Taabolo favorisera la résilience et l'adaptabilité du système éducatif malien et améliorera la compréhension locale d'une éducation de qualité.

En outre, l'USAID Doniya Taabolo vise à utiliser à la fois une approche transformatrice en matière de genre et répondre aux besoins des apprenants vivant avec un handicap dans les écoles couvertes par le projet, en particulier ceux souffrant de déficiences auditives ou visuelles.

Cependant, les Etats-Unis restent le plus important bailleur bilatéral dans le domaine de l'éducation au Mali et sont déterminés à soutenir une éducation primaire de qualité et des résultats d'apprentissage positifs pour les enfants maliens à travers l'USAID.

Ibrahima Ndiaye
Mali Tribune

Impôts : Quand des agents indéclicats polluent le climat des affaires !

Des agents de l'administration fiscale arnaquent les contribuables au quotidien. Des agissements qui altèrent gravement l'image et l'économie du pays.



Au Mali, les entreprises ne manquent jamais l'occasion de dénoncer la pression fiscale. Cette forte pression fiscale a eu pour conséquence d'amener le contribuable malien à développer des stratégies illicites pour payer le moins de taxes possibles.

Cette situation est entretenue, d'une part, par les entreprises qui refusent de suivre les voies légales pour payer les justes taxes ; et d'autre part, par des agents de l'administration fiscale qui, une fois sur le terrain, organisent une arnaque au détriment des caisses de l'Etat. Ces derniers sont d'ailleurs qualifiés par leur administration de tutelle et les conseils fiscaux

d'"agents véreux". Il faut aussi souligner

que des pressions sont constamment exercées sur les opérateurs économiques « intègres » afin que ceux-ci ne reversent pas leurs créances dans les caisses de l'Etat. « Moi, j'ai eu beaucoup de problèmes avec ces "agents véreux" qui ont menacé à plusieurs reprises de me faire un redressement fiscal. Ils voulaient que je triche ; ce que j'ai refusé de faire.

Pour les narguer, je suis allée payer mes taxes directement au centre des impôts. Aujourd'hui, je n'ai plus de problème avec eux, car je suis en règle », affirme une promotrice de structure spécialisée dans la production des produits de beauté.

Une autre technique adoptée par ces agents peu scrupuleux consiste à donner des as-

tutes au contribuable pour lui faire payer moins d'impôts. Il s'agit par exemple pour ces derniers, de proposer au contribuable, moyennant une somme d'argent arrêtée de commun accord, de déclarer un chiffre d'affaires du régime de l'impôt libératoire, réservé aux activités générant un chiffre d'affaires de moins de 15 millions, même si ce dernier est bien plus élevé. Pratiques illicites

Aussi surprenant que cela puisse paraître, cette escroquerie des agents de l'administration fiscale se fait à ciel ouvert et a pignon sur rue, au mépris des textes en vigueur qui condamnent pourtant ces pratiques illicites. « Le code général des impôts est clair, le recouvrement des taxes suit une procédure précise. Et si vous êtes en marge de ce schéma, vous subissez la pression fiscale, mais,

si vous connaissez ce que la loi dit et vous faites tout pour respecter la loi, personne ne viendra vous arnaquer », explique un expert fiscal.

Et donc, selon les spécialistes de la fiscalité, les contribuables qui sont victimes de l'arnaque des agents de l'administration fiscale sont ceux qui ne connaissent pas parfois la loi et ne font pas appel aux services des conseils fiscaux. Il y a donc nécessité pour ces contribuables de se faire accompagner et conseiller par les experts pour ne plus faire partie de la longue liste des victimes de cette

arnaque. « Il faut que les gens commencent par respecter la loi, même si elle est mauvaise. Si vous connaissez vos droits, vous allez savoir comment vous défendre. Soit alors, vous vous faites assister par quelqu'un qui va vous défendre. Et la loi de finances 2016 met beaucoup plus d'accent sur les recouvrements », poursuit-il.

Un sujet tabou La problématique du recouvrement des taxes est depuis plusieurs années un sujet très sensible au Mali. Et ces agissements des agents des impôts sont connus de tous. Personne n'ose cependant en parler publiquement, comme si cela relevait de l'ordre du tabou.

A la Direction générale des impôts, l'on soutient que tout est fait pour limiter les



contacts entre les contribuables et les agents de l'administration fiscale, ainsi que pour dénoncer des actes de corruption.

Mais, il faut dire que ces agissements hors-la-loi de certains agents pèsent lourd sur le climat des affaires et sur l'économie d'une manière générale. Car, l'Etat perd chaque année, selon un fiscaliste, « des milliards de FCFA » du fait de tels comportements. « Ces actes de corruption nuisent profondément à l'économie du pays. Car, l'argent qui aurait pu être reversé dans les caisses du trésor public reste dans des poches des individus. Et aussi, à cause de la pression fiscale et des agissements de ces agents véreux, certaines entreprises se trouvent obligées de fermer tout simplement leurs portes. Ce qui est un réel manque à gagner pour l'économie », ex-

plique le fiscaliste.

Pour autant, l'administration fiscale s'est illustrée par des taux de réalisation satisfaisants ces dernières années. La Direction générale des impôts (DGI) affirme avoir toujours dépassé les prévisions annuelles de collecte qui lui ont été assignées. Mais, cette institution aurait eu de meilleurs résultats si l'État

prenait des mesures fortes afin de mettre définitivement fin à ces actes de corruption. Notamment en appliquant des sanctions plus sévères à l'endroit des agents des impôts indéliques.

A.D-
Le Point



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Intervention du Mali au Niger : "L'Appel du 20 février" s'oppose à cette démarche et exige le respect des délais de la transition !



■ ■ L'Appel du 20 février pour sauver le Mali" a réagi contre la volonté des autorités de la transition d'intervenir militairement au Niger suite à la menace des chefs d'État de la CEDEAO de restaurer l'autorité du président Mahomaed Bazoum, démocratiquement élu au Niger, y compris par une intervention militaire. Selon cette plateforme, les autorités actuelles ne sont pas seulement "élues" pour parler au nom du peuple, mais surtout "il faut respecter la procédure". Le magistrat Chérif Koné, parlant de l'organisation des élections pour un retour des civils au pouvoir, a rappelé : "Nous devons tous faire en sorte que ce deuxième

délai imposé par les autorités de la transition soit respecté".

"L'Appel du 20 février pour sauver le Mali" affirme : "Nous ne les suivrons pas ; on ne peut pas parler au nom du peuple et de la République de cette manière. Il faut être démocratiquement élu et respecter la procédure. Même un président démocratiquement élu ne peut pas se lever sur un coup de tête et décider d'engager le pays dans la guerre ; et si tel est le cas, ceux qui veulent s'engager dans la guerre ne sont pas empêchés d'aller combattre aux côtés des putschistes malveillants du Niger". Il est important de

rappeler que cette réaction fait suite à la volonté des autorités de la transition du Mali d'intervenir au Niger si la CEDEAO opte pour une intervention militaire dans ce pays.

Une intervention militaire au Niger pour rétablir le président élu Mohamed Bazoum, renversé par un coup d'État, serait considérée comme "une déclaration de guerre contre le Burkina Faso et le Mali", indique un communiqué conjoint des gouvernements de Ouagadougou et Bamako publié il y a une semaine.

Cependant, "L'Appel du 20 février pour sauver le Mali" affirme qu'il reste "toujours vigi-

lant et engagé pour que les principes démocratiques et l'état de droit soient respectés, pour que le président Mohamed Bazoum soit installé dans la plénitude de ses fonctions de président de la République du Niger. Il est le seul démocratiquement élu et il est reconnu par la communauté internationale".

Respect du délai de la transition

Lors de cette déclaration médiatique, "L'Appel du 20 février pour sauver le Mali" n'a pas manqué d'attirer l'attention du peuple malien sur la nécessité de tout mettre en œuvre pour que "ce deuxième délai imposé par les autorités de la transition soit respecté". « Nous faisons tout notre possible pour annuler ce délai ; et nous constatons que nous invitons des partis politiques fantoches à se réunir pour discuter du calendrier des élections », a souligné cette plateforme, insistant sur le fait que le Mali « n'a pas besoin de planification des élections, la date est connue, les dates sont fixées, le calendrier est là, il suffit

simplement de les mettre en œuvre ».

Rappelons que par Décret N°2022/0335 PT-RM du 06 juin 2022, le chef de l'État du Mali a fixé la durée de la transition à vingt-quatre (24) mois à partir du 26 mars 2022. Cependant, les premières dates étaient fixées en mars 2021, mais les autorités avaient annoncé qu'elles ne pourraient pas tenir les élections à cette période en raison de problèmes de sécurité. Cependant, la prolongation de 2 ans, soit 24 mois, fixée en mars 2024, semble encore hors de portée. D'où l'inquiétude de la plateforme.

En tant que démocrates, nous voulons inviter tous les Maliens à se joindre à la lutte de "l'Appel du 20 février", qui n'est pas une lutte politique, mais une lutte démocratique pour sauver la nation, et qui concerne tout le monde, où qu'ils se trouvent. « Les Maliens ne doivent pas accepter que ce pays tombe aussi bas à cause de notre indifférence ».

Vol et détournement

"L'Appel du 20 février pour sauver le Mali" invite donc « les uns et les autres à faire preuve de courage pour ne pas céder face aux intimidations, face aux menaces armées », car, dit-il, « ces armes et ces forces de l'ordre ne peuvent pas être utilisées contre nous ». « C'est nous, les Maliens, qui avons voulu que l'armée soit équipée d'armes pour sécuriser le pays, mais pas pour que ces armes soient utilisées contre nous ». Cependant, la plateforme demande aux autorités de la transition d'organiser les élections, tout en dénonçant également le pillage systématique. « Aujourd'hui, il est impératif que ces autorités de la transition soient écartées, et cela est rendu nécessaire par leur détournement et leur spécialisation dans le vol des fonds publics », dénonce la plateforme, qui s'est résolument engagée à exiger le respect des textes de la transition.

■ Binadjan Dombia



Moussa Mara sur les annonces du président Goïta à Kayes : " il ne peut pas être là demain, d'autres prendront la place et mettront en œuvre ces programmes"

Une pluie de promesses est tombée dans le discours tenu par le président de la transition, le colonel Assimi Goïta en visite dans la cité des rails (Kayes), le dimanche 23 juillet 2023. Les secteurs de l'éducation et du sport étaient les plus concernés par ces promesses. Il s'agit de la construction des universités dans les régions de Tombouctou, Kayes, Sikasso et Gao, de la construction d'un stade de football à Tombouctou et de la rénovation de ceux de Kayes, Sikasso et Gao. Des déclarations fortes qui amènent les gens à se demander si le chef de l'État n'est pas déjà en pré-campagne, à quelques mois des échéances électorales, notamment la présidentielle. En effet, le Journal « La Nouvelle Alliance » s'est entretenu avec l'ancien premier Ministre et président d'honneur du parti Yelema, Moussa Mara, sur ces annonces faites par Goïta. Bonne lecture !

La Nouvelle Alliance : Dans son allocution à Kayes, le dimanche 23 juillet 2023, le Président de la transition, le Colonel Assimi Goïta a déclaré qu'il va construire des universités dans les régions de Tombouctou, Kayes, Gao et Sikasso et aussi construire un stade de football à Tombouctou puis rénover ceux de Kayes, Gao et Sikasso. Alors que la mission principale du gouvernement de tran-

sition est désormais l'organisation des élections telle la présidentielle pour un retour à l'ordre constitutionnel.

Dans quel contexte analysez-vous ces déclarations ? Moussa Mara : Le chef d'État s'engage au nom de l'État et l'État est une continuité. Il s'agit de projets et programmes conçus par les services publics pour répondre aux besoins des populations qui sont immenses.

A mon avis, les besoins sont plusieurs fois supérieurs à ce qu'il a d'ailleurs annoncé. Son annonce ne me choque pas, il ne peut pas être là demain, d'autres prendront la place et conduiront l'État. Ils mettront en œuvre ces programmes. La Nouvelle Alliance : Pensez-vous que le Président Goïta est engagé déjà dans une pré-campagne électorale à quelques mois de l'élection présidentielle ?

Moussa Mara : Nous avons vu des chefs d'État en cours de mandat, quelques fois déjà candidats, faire exactement la même chose. Quand on est en action, il est toujours difficile de distinguer quelle est la partie inhérente à la mission et quelle est celle liée à la campagne électorale. Pour ma part, je ne souhaite pas faire de procès d'intention au Président de la Transition. Les mois à venir



nous édifieront.

La Nouvelle Alliance : Est-ce que vous êtes inquiet par rapport à cette nouvelle posture du chef de l'État ? Moussa Mara: Non, il n'y a pas à être inquiet. Les réalisations annoncées sont nécessaires et je pense qu'elles sont même en deçà des attentes des populations. Que les autorités aient la volonté de satisfaire les besoins des populations est tout à fait normal.

La Nouvelle Alliance : Quelle doit-être la réaction des partis politiques face à ce type de déclaration ?

Moussa Mara: Les partis politiques sont des acteurs politiques et la plupart souhaitent que la transition réussisse. Ils ont donc à aider comme ils peuvent pour que les choses se passent bien. Ils doivent ensuite poursuivre leurs activités politiques qui consistent à former leurs militants, les sensibiliser, les renforcer et se préparer pour les échéances à venir. Ils doivent également travailler avec les autorités de la transition pour que les élections à venir soient les plus transparentes et crédibles.

Propos recueillis par Mamadou S. Traoré
Nouvelle Alliance

Après 32 ans de "mensonge démocratique" au Mali : Que reste-t-il de la classe politique ?

Il n'y a pas pire hérésie que de vivre dans une illusion qui finira par vous rattraper. Après deux décennies de régime démocratique les maliens découvrent l'amère réalité que le Mali vivait sur des piliers qui ont été rouillés par les mensonges. Dans l'imaginaire populaire, on attend dire à chaque fois que le mensonge ne résiste pas à la loi de la vérité. Contrairement à ce que l'on dit, c'est nous qui passons sinon le temps ne bouge pas.

Après 31 ans de parti unique, le peuple malien pensait inaugurer une ère nouvelle avec la naissance de cette nouvelle façon de gouverner qui est la course entre les formations politiques pour la conquête du pouvoir par la voie des urnes. Mais toute l'Afrique ne tardera pas à déchanter car toutes les cellules dormantes des rivalités tribales éclateront au grand jour avec son lot de sanglantes guerres civiles qui

prendront des tournures génocidaires comme au Rwanda en 1994. Le Mali n'a pas dérogé à cette tragédie avec une décentralisation inadaptée aux réalités socioculturelles du pays. En son temps le président Alpha Oumar Konare disait à qui veut l'entendre que l'une des causes de la rébellion au nord est le manque de décentralisation. L'opposition loin d'alerter sur la mauvaise gouvernance qui rongait les freins du Mali était plutôt préoc-

cupée par les questions de postes de responsabilité, histoire de se remplir le tube digestif et servir sa famille politique et biologique. Ce faisant, ils ont envoyé le Mali par le fond. Mais bon, il faut les comprendre l'habitude est une seconde nature parce que les masques du mensonge ne durent que le temps d'une petite matinée. Nous sommes le 22 mars 2012 pendant que le président Amadou Toumani Toure se bat comme un beau diable pour pouvoir stopper la progression foudroyante des combattants du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) associé à des groupes terroristes, des militaires outrés par les propos du ministre de la défense le général Sadio Gassama décident de marcher sur le palais de Koulouba pour manifester leur mécontentement et réclamer plus de moyens pour aller croiser le fer contre les hordes d'invasisseurs. Simple revendication, les événements prennent une autre tournure pour devenir une mutinerie. Une mutinerie qui aboutira au premier coup d'état du Mali dit démocratique. En effet c'est à la télévision nationale que le monde apprendra la chute du régime du président Amadou Toumani Toure qui a



remué ciel et terre pour que le Mali soit un havre de paix. Mais le soldat de la démocratie victime d'une intense campagne d'intoxication ne tardera pas à se rendre compte que le "consensus" qu'il avait prôné n'était pas la bonne solution. L'histoire nous enseigne que pendant les grands jours de danger c'est l'union sacrée autrement dit un bloc soudé derrière le chef suprême jusqu'à la victoire finale. Mais au Mali et dans la plupart des pays africains, c'est le contraire, une fois que le prince du jour tombe chacun tourne les talons. ATT qui était l'ami des enfants, le grand bâtisseur, l'apôtre de la paix l'a appris à ses dépens. Général cinq étoiles, il est obligé de quitter le palais de Koulouba en vitesse avec sa famille pour se réfugier au quartier de Hamdallaye ACI. Comme seule consolation pour le vieil commando, la bourse du travail reçoit une flambée de personnes venues manifester contre le coup d'état qui semblait dormir à tout jamais dans les catacombes du moins pour ce qui est du cas du Mali. Au même moment l'opposant devant l'éternel et non moins président du parti SADI qui a pris la route de l'exil Docteur Oumar Mariko crée le Mouvement populaire du 22 mars (MP22) dans l'espoir qu'il va devenir enfin Premier ministre de la junte militaire dirigée par le capitaine bombardé général Amadou Aya Sanogo à la tête du Comité national pour le redressement de la démocratie et la restauration de l'Etat (CNRDRE). Un autre mouvement verra le jour au même moment, la Coordination des organisations patriotiques du Mali dirigée par Hamadoun Amion Guindo, le leader syndical de la Confédération syndicale des travailleurs du Mali et le Docteur Adama Traore. Le hic ce que le mouvement a organisé une grande marche à la veille même de la chute de la ville de Konna tombée entre les mains du Mouvement pour l'unicité et le djihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO), Ançardine et AQMI. Heureusement que le Professeur Dioncounda Traore, président de la transition, chef de l'Etat avec le soutien du président du Niger Mamadou Issoufou et de celui de la Côte d'Ivoire Alassane Dramane Ouattara a

obtenu de la France, l'ancienne puissance coloniale, une intervention rapide qui permettra de reconquérir tout le nord du Mali. Les deux leaders de la COPAM qui avaient juré la main sur le cœur qu'ils ne feront pas partie d'un gouvernement d'union nationale ont envoyé discrètement leurs CV. A la tombée de la nouvelle, ils seront victimes d'une défenestration. Ils n'auront la vie sauve qu'en prenant la poudre d'escampette. Rappelons que les 40 partis politiques et toutes les organisations de la société civile qui ont juré le 22 mars 2012 de sauver la démocratie n'étaient pas loin des arcanes du pouvoir du président ATT ce qui a justifié leur prise de position. A la faveur du gouvernement d'union nationale après la chute du Premier ministre de plein pouvoir Cheick Modibo Diarra, ils seront présents dans le gouvernement du Premier ministre Diango Cissoko. Le comportement qui a marqué au fer rouge le peuple malien est sans doute Ouagadougou. Dans la capitale du Burkina Faso, le président Blaise Compaore président en exercice de la CEDEAO a été déçu par le comportement de la délégation malienne qui s'est livré en spectacle pour une histoire de Per diem. Croyant son heure arrivée le leader du parti SADI est allé jusqu'à empêcher l'atterrissage des appareils de certains présidents de la CEDEAO. Comme, il a raté le coche, il n'hésitera pas à fermer les yeux lorsque des manifestants sont partis au palais de Koulouba pour forcer à la démission le président de la transition, le Professeur Dioncounda Traore qui conformément à la constitution de la troisième République a succédé au président Amadou Toumani Toure. Il était le président de l'Assemblée nationale. Lors de la présidentielle de 2013, après la victoire de Ibrahim Boubacar Keita au premier tour, le candidat de l'ADEMA Dramane Dembele par le jeu des alliances a promis de soutenir feu Soumaila Cisse porte étendard du parti URD. Soumaila se rendra même au siège de l'ADEMA mais contre toute attente le parti de la Ruche orientera ses militants vers IBK et son parti le RPM. Les cadres de l'ADEMA savaient que ce dernier allait venir donc il fallait

prendre position, histoire de gagner quelques fauteuils ministériels. Ce qui a été le cas effectivement, Soumaila Cisse est parti au second tour contre IBK sans l'ADEMA. IBK lors de la campagne pour sa réélection en 2018, les yeux rouges de colère n'a pas hésité à dire que certains n'ont pas craché dans la soupe mais quand il s'est agit de laver la vaisselle, ils ont tout bonnement disparu. La déception du président IBK sera encore plus grande quand, il verra la composition du M5RFP. Lors d'une interview, Me Kassim Tapo n'a-t-il pas dit qu'à cause de 10 pauvres millions, Me Aly Bathily a oublié son sac et son téléphone chez IBK. Si, le président Alpha a pu échapper à la bouche des canons, c'est parce qu'on était au début de la démocratie. Il a dû faire contre bon gré mauvaise fortune en acceptant l'opposition incarnée par le CNID de Me Mountaga Tall dans le gouvernement de Me Abdoulaye Sekou Sow après la démission du Premier Younoussi Toure. Pensant que son pouvoir va se terminer en eau de boudin, tous les ministres de l'opposition rendent le tablier. Le mot d'ordre ne sera pas respecté par Boubacar Karamoko Coulibaly qui claquera la porte du PDP. En 1997 après une bataille juridique Tiebile Drame et Me Hamidou Diabate vont fonder le PARENA pour pouvoir se faire une santé financière. Le premier deviendra ministre des zones arides et semi-arides, le second ministre de la justice garde des Sceaux, Yoro Diakita avec le BARA deviendra ministre de l'énergie et des mines. En espérant rentrer dans le gouvernement de Choguel, les leaders des partis traditionnels à part quelques exceptions ont demandé aux militants de voter en faveur du "OUI". D'autres parce qu'ils traînent des barriques et il faut échapper à la justice. Certains savaient que leurs militants allaient voter "Oui" au référendum donc, ils n'avaient pas le choix. C'est pour toutes ces raisons que certains hommes politiques maliens sont devenus le dindon de la farce.

Badou S. Koba
Le Triomphe

Sucre : La hausse « vertigineuse » continue malgré les mesures de l'état

Le prix du sucre continue de faire l'objet de spéculation sur le marché malien. Le gouvernement rappelle les prix plafonds et appelle à leur application.

A la rive droite tout comme à la rive gauche, le prix du kilogramme du sucre varie entre 750 et 800 F cfa. Dans de nombreuses boutiques dans la ville, les commerçants détaillants et les demi-grossistes affirment qu'ils s'approvisionnent difficilement en sucre. « Nous vendons aujourd'hui le kilogramme du sucre à 750 fcfa. Les grossistes nous donnent le sac de 50kg à 35.000 FCFA », explique un commerçant détaillant. « La manière dont le prix du sucre est cédé, nous sommes obligés d'augmenter un peu pour avoir un bénéfice », renchérit un autre. « Même sur la facture, ils refusent de mettre le prix exact ou ils men-

tionnent à la place du sucre un autre produit. Or l'état nous exige de vendre le kilogramme du sucre à 650 fcfa », déplore ce dernier.

« Le produit cher à l'extérieur »

Lobo Dramera est importateur. Il précise que la spéculation n'est pas à leur niveau. Selon lui, le prix du sucre est en hausse à l'extérieur. « Cette spéculation de prix du sucre n'est que la conséquence de la hausse du produit à l'extérieur. Le gouvernement a donné la liberté aux commerçants d'importer le sucre. Mais si jusqu'à présent il y a un problème c'est lié à l'extérieur », se défend

l'opérateur économique. « Nous nous vendons le sucre au prix fixé par l'état. Le sucre importé ne suffit pas pour tout le monde car avant que les détaillants aient accès, le produit passe entre les mains de plusieurs personnes », fait-il remarquer.

Notons que le gouvernement invite les revendeurs et les consommateurs à signaler tout manquement concernant le prix du sucre au numéro vert suivant 33 088 et 33 099

Studio Tamani



Sénégal : Après l'opposant Sonko, son avocat Juan Branco inculpé !

Robert Kennedy, fils de l'assassiné en 1968 Robert Francis Kennedy, procureur général des États-Unis, sénateur de New York et candidat démocrate à la présidentielle de 1968, et neveu de l'également assassiné en 1963, le président américain John Fitzgerald Kennedy, sera candidat pour l'onction du Parti démocrate pour l'élection présidentielle de novembre 2024.



Le Franco-Espagnol, qui fait partie de l'équipe d'avocats de l'opposant Ousmane Sonko, a été arrêté en Mauritanie voisine samedi. Il était activement recherché depuis son apparition au milieu d'une conférence de presse à Dakar, le 30 juillet 2023.

M. Branco a refusé de boire et de s'alimenter. Il a décidé de garder le silence et de ne permettre à personne de l'assister, y compris devant le juge qui l'a inculpé et incarcéré, a déclaré Me Ciré Clédor Ly, qui l'attendait avec un autre avocat à son arrivée dans la capitale, dans un message transmis à l'Agence France-Presse.

Le juge l'a inculpé d'attentat, de complot, de diffusion de fausses nouvelles et d'actes et de manœuvres de nature à compromettre la sécurité publique ou à causer des troubles politiques graves, ont également déclaré Me Ciré Clédor Ly et les avocats parisiens de M. Branco. Les actes d'attentat sont passibles de peines pouvant aller jusqu'à la réclusion

à perpétuité, a ajouté Me Ciré Clédor Ly. Ce dernier a précisé que M. Branco a été placé en détention dans une prison du centre de Dakar.

"Ces chefs d'inculpation trahissent la véritable nature de cette procédure, qui vise uniquement à mettre fin aux batailles judiciaires de Juan Branco", ont déclaré ses avocats français. Ils ont annoncé qu'ils saisiraient immédiatement le groupe de travail de l'ONU sur la détention arbitraire contre "cette procédure gravement attentatoire aux libertés individuelles".

"Kidnappé" par des hommes cagoulés

M. Branco s'est fait un nom au Sénégal en participant à la défense d'Ousmane Sonko, un opposant engagé depuis 2021 dans un bras de fer avec le pouvoir et la justice, qui a donné lieu à plusieurs épisodes de violences meurtrières.

Après la condamnation de son client à deux ans de prison pour "corruption de la jeunesse" dans une affaire de mœurs, M. Branco avait annoncé, le 22 juin, avoir déposé une plainte en France et une demande d'enquête à la Cour pénale internationale (CPI) de La Haye contre le président sénégalais, Macky Sall, pour "crimes contre l'humanité".

Le 14 juillet, la justice sénégalaise avait répliqué en annonçant son intention de lancer un mandat d'arrêt international contre l'avocat français pour des "crimes et délits", en lien avec les émeutes qui ont secoué le Sénégal en juin après la condamnation de M. Sonko.

M. Branco avait créé la surprise, le 30 juillet, en faisant irruption au milieu de la conférence de presse tenue par des avocats sénégalais de M. Sonko à Dakar. Entré clandestinement au Sénégal, il était depuis activement recherché. Signe de l'importance accordée au sujet, le ministre de l'Intérieur sénégalais, Antoine Félix Abdoulaye Diome, a annoncé son arrestation samedi soir lors d'un débat à l'Assemblée nationale.

M. Branco prétend avoir été "enlevé" à environ 100 kilomètres de la capitale mauritanienne, Nouakchott, par des hommes encagoulés sans aucun signe distinctif. Il aurait été blessé aux poignets, selon Me Ciré Clédor Ly.

Des photos diffusées samedi par la presse locale et sur les réseaux sociaux montrent M. Branco à bord d'une pirogue, vêtu de vêtements de pêcheur de couleur kaki.

M. Sonko, candidat à l'élection présidentielle de 2024, a quant à lui été arrêté et incarcéré fin juillet à Dakar pour divers chefs d'accusation, dont des appels à l'insurrection. Son parti, les Patriotes du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité (Pastef), a été dissous.

■ Binadjan Dombia

Burkina Faso : La domination occidentale “engendre toutes ces révolutions” en Afrique

Ce 5 août, le Burkina célèbre le jour de son indépendance dans une période où la politique occidentale en Afrique engendre des révoltes dans toute la sous-région. Après le coup d'État au Niger, on peut s'attendre à d'autres, a déclaré à Sputnik Afrique le secrétaire général adjoint de l'Association des anciens étudiants de l'ex-URSS.



■ La politique française de domination économique engendre justement toutes ces révolutions” en Afrique; “cela va exploser malheureusement parce que la jeunesse ne peut plus continuer à être dominée par l'Occident”, estime auprès de Sputnik Afrique Ludovic Tapsoba, secrétaire général adjoint de l'Association des anciens étudiants et stagiaires burkinabè de l'ex-URSS, à l'occasion de la Journée de l'indépendance du Burkina Faso.

“Et je prie de vous dire que ce n'est pas fini. Demain, après-demain, je vous garantis que vous entendrez des bruits à Lomé, au Bénin et pratiquement [dans] beaucoup de pays africains”, a-t-il indiqué. Selon M.Tapsoba, qui souscrit au propos du Président Ibrahim Traoré à ce sujet, il faut que toutes les nations engagées dans la prise de conscience du danger du néocolonialisme, “puissent

véritablement aller vers une vraie union” en rejoignant le Burkina et le Mali. “Je suis parfaitement d'accord avec le Président Ibrahim, il faut travailler à cela, pas seulement rester faire des déclarations parce que beaucoup de gens l'ont fait depuis 1960 avec l'OUA. Mais voilà que nous sommes toujours restés en stand-by. Il faut maintenant travailler avec les forces vives de la Nation”, a-t-il souligné.

INDÉPENDANCE PARTIELLE

Commentant la 63e année d'indépendance du Burkina, M.Tapsoba pense qu'elle n'a été acquise que partiellement, notamment sur le plan politique, mais que la dépendance économique est toujours bien réelle. “Sur le plan économique, nous sommes restés liés à notre colonisateur, puisque notre monnaie était fabriquée par le colon et dans le pays

du colon. Et les accords nous étaient imposés. Même le prix de l'or aussi. Donc je dirais qu'il s'agit simplement d'une indépendance politique mais pas d'une indépendance totale”, a-t-il précisé. Selon lui, malheureusement, après 63 ans, les Burkinabè se rendent compte que cette indépendance politique est toujours sous domination coloniale.

VERS UNE INDÉPENDANCE EFFECTIVE

Après des décennies de cette semi-indépendance, les Burkinabè ont su prendre leur destin en main afin de finalement mener le pays vers une indépendance totale, pense M. Tapsoba. “Vous vous rendez compte que plus récemment, on [le peuple burkinabè, ndr] a demandé à ce que l'armée française, qui est une armée d'occupation, quitte le Burkina Faso. Donc je dis que ces dernières années, nous constatons que non seulement l'indépendance politique s'affirme de plus en plus, mais que l'indépendance économique est, je dirais, sur la voie. On est prêt, vraiment à, comme disent les Russes, chasser les aléas de notre pays.”

LE PANAFRICANISME AIDERA L'AFRIQUE

M.Tapsoba trouve que la limitation des pays africains par les colons a joué un rôle important dans le retard de l'Afrique. “Vous savez que les pays africains, après la balkanisation, sont devenus des pays insulaires, ils n'ont même pas d'accès aux ports; ils ne peuvent pratiquement pas se développer indépendamment de l'Occident. Et on se dit que seule l'union de tous ces pays-là, en un seul bloc, pourra vraiment consolider l'économie de l'Afrique”, a-t-il conclu. Anciennement République de Haute-Volta, le pays est devenu indépendant le 5 août 1960. L'ex-Président Thomas Sankara l'a renommé Burkina Faso (“pays des hommes intègres”) en 1984.

Source : <https://fr.sputniknews.africa/>

Élection FEMAFoot : Alassane Souleymane “réaliste”

En 2019, 3 candidats ont pris part à l'élection présidentielle à la tête de la fédération malienne de football. Face à deux archi-favoris dans un contexte de forte tension, Alassane Souleymane proposait une candidature pour le salut du football malien auquel la FIFA avait imposé un comité exécutif transitoire pour préparer le scrutin après plus de 4 ans de crise. Estimant qu'il y a de l'accalmie cette année, notre confrère de la télévision nationale (ORTM) a décidé de ne pas prendre part à la compétition électorale.



Avant même l'annonce, par la Commission électorale, des candidatures retenues pour l'élection fédérale du 29 août prochain, Alassane Souleymane a pris le soin d'informer les férus du ballon rond malien de sa non candidature le jour de la clôture du dépôt des dossiers. C'était le vendredi 29 juillet dernier.

“Nombreux ont été mes compatriotes, parents, amis, admirateurs qui m'ont approché pour en savoir sur notre candidature ou pas. Aujourd'hui je suis en mesure de répondre

par la négative. Si en 2019, nous avons donné comme raison principale de créer une 3e voie pour faire entendre les parties en conflit dans une Crise larvée depuis 4 ans, cette année, avec la crise qui s'est légèrement dissipée, nous avons opté pour la voie du réalisme”, a-t-il justifié.

S'il a renoncé à se présenter à l'élection de cette année, l'ancien membre du comité exécutif de la Fémafot élu en 2009 a aussi donné les raisons de sa volonté de diriger le football malien au niveau de sa plus haute

instance en 2019 : “Pour avoir eu la chance de siéger au C.E de la Fémafot de 2009 à 2011, j'ai pu comprendre le système que je regardais de l'extérieur en tant que journaliste et passionné de football. En cela je rends grâce à feus Amadou Toumani Touré, Hammadoun Kolado Cissé, Issa Doumbia dit Sacré, à mes amis Boukary Sidibé dit Kolon, Aguibou Bah, Baba Cissouma, à tous ceux qui avaient cru en moi pour mon choix lors d'une élection à Tombouctou à laquelle je n'étais ni candidat ni présent physiquement. La raison avancée à l'époque par les uns et autres étaient mes valeurs morales et qualités professionnelles. C'est grâce à cette confiance sur la valeur et la qualité que je me suis juré de servir loyalement le football, le sport et mon pays en tout temps, tout lieu et toute circonstance. C'est cela qui a guidé ma candidature en 2019 pour ne pas être partie prenante d'une crise fratricide et porter une candidature qui puisse apporter calme, sérénité et fraîcheur à la campagne qui s'annonçait à l'époque morne, tellement les positions étaient tranchées entre deux camps. Quatre ans après, il y a plus de calme même si les deux camps transparaissent”.

Pour l'élection du 29 août prochain, le non-partant a prôné une compétition jouée dans le Fair-play. Il a également fait savoir aux candidats retenus que son programme de campagne de 2019 reste à leur disposition. “En 2019, notre liste avait proposé un projet intitulé “contrat national du football malien”. “Nous y avons inscrit nos idées forces, nos projets et rêves. Quatre ans après 2019, nous n'avons pas vu des signes très encourageants qui aillent dans son sens. Nous restons à la disposition de ceux qui le voudront pour travailler à faire voler nos Aigles plus haut, dans et sous les cieux, à transformer notre football en un football performant et gagnant. A tout simplement installer une gouvernance plus saine et plus démocratique”.

Alassane Cissouma
Mali Tribune



Bélier (21 mars - 19 avril)

Le milieu professionnel est favorisé par les excellents transits du jour. Vous êtes mis en lumière, dynamique, et vous faites preuve d'une grande confiance en vous. Vous êtes lucide, serein et combatif ! Profitez donc de tous ces atouts du jour.

Le côté financier ne vous pose pas de problème pendant cette période faste. Les bons transits du moment vous sont favorables et c'est tant mieux. Mais ce n'est pas une raison pour dépenser sans compter. Il faut tout de même penser aux lendemains !



Taureau (20 avril - 19 mai)

Aujourd'hui, côté professionnel, rien ne se passe comme vous l'aviez prévu. On peut dire que vous pédalez un peu dans la semoule. Vous partez dans tous les sens, sans trouver le bon chemin et c'est plus une perte de temps, qu'autre chose.

Le terrain est glissant du côté de vos finances. Vous n'avez pas toutes les clés, du coup, vous perdez non seulement du temps, mais aussi de l'argent. Vous cherchez des solutions rapides, pour renflouer vos comptes, la situation vous stresse.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vos collègues n'auront pas vos faveurs, ni même votre estime... Pour vous, ce seront avant tout des concurrents... Donc, pas de conseils, pas d'échanges constructifs, pas de coup de pouce... Vous vous comporterez comme si vous étiez seul dans l'entreprise.

Votre visibilité financière à long terme sera excellente. La planète Mercure fera une incursion dans un secteur de votre ciel astral se rapportant à l'argent... Vous pourriez aussi avoir beaucoup plus de responsabilités liées au patrimoine familial.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Une désorganisation importante change vos plans ! Vous devez partir ou accepter un licenciement. Ce virage s'annonce être une chance ! L'inattendu vous accompagne ! Il faut vite réagir et suivre le destin ! Cette situation apporte une joie inattendue !

La meilleure solution pour économiser est d'éviter de sortir ! Les distractions amputent une partie du budget ! La sagesse est conseillée. Vos proches peuvent vous rendre un service pour économiser. Cela peut passer par des articles ou du mobilier.



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous ne lâchez rien ! La persévérance dont vous faites preuve aujourd'hui suscite l'admiration de vos collègues. Votre comportement est encore plus conquérant que d'habitude. La maîtrise des actes est parfaite, vous savez où et jusqu'où vous voulez aller.

Votre sens des valeurs, bien conscientisé, est un atout très important pour votre gestion financière. Vous parvenez à contrôler parfaitement toutes les dépenses que vous pourriez faire, et notamment cette envie de voyage qui vous prend un peu la tête !



Vierge (23 août - 23 septembre)

Apparemment aujourd'hui, cher Vierge, vous prenez une revanche sur votre passé. Professionnellement, une belle surprise vous tombe sur la tête, vous ne pouvez pas dire que les astres ne vous ont pas gâté. Vos efforts sont loin d'être vains.

Les indicateurs financiers sont au vert, ce n'est pas pour cela qu'il faut dépenser votre argent n'importe comment. Vos finances pourraient bénéficier d'un coup de pouce inattendu, c'est une excellente nouvelle. Vous vous pincerez pour y croire !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous ne rendrez pas la vie facile à vos collaborateurs, du moins ceux qui se trouveront sous vos ordres ! L'astre lunaire sera intransigent... Aujourd'hui, vos consignes seront claires : dossiers à retravailler, encore et toujours ! Pas commode...

Des questions liées à un partage, à un remboursement, ou à un litige avec votre assureur concernant un sinistre pourront poser un énorme problème. Plus que jamais, votre rapport à l'argent sera conflictuel. Une assistance juridique ne sera pas à exclure.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous travaillez d'arrache-pied ! Vos supérieurs aiment votre méthode de travail. Aujourd'hui, l'activité augmente et la cadence aussi ! Une désorganisation dans votre service pénalise votre rendement. Vous pourriez remplacer un collaborateur absent !

Il est compliqué de faire des économies ! Elles sont différées parce que les charges sont importantes. Vous êtes dans une période d'intenses dépenses ! Aujourd'hui, penser à l'argent peut vous stresser du matin au soir ! Il est urgent de lâcher prise !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Avec une telle créativité aujourd'hui, les métiers artistiques sont largement favorisés. Mais votre grande imagination est utile dans tous les domaines professionnels, et une belle surprise pourrait même se produire. Vous adorez votre travail !

Le bel aspect Vénus/Jupiter dans le domaine de l'argent est de très bon augure et promet une expansion certaine de vos finances. Essayez de tempérer votre comportement d'adolescent aujourd'hui, qui pourrait vous pousser à faire des folies financières !



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous prenez de nouvelles initiatives, professionnellement vous êtes épanoui, mais il manque un petit quelque chose que vous n'arrivez pas à identifier. Peut-être que si vous aviez des moyens supplémentaires, tout irait beaucoup mieux. Aujourd'hui, les rentrées d'argent se font rares, les astres n'ont pas prévu de grands mouvements sur vos comptes. Cependant, surveillance et prudence sont conseillées. Ne faites pas de folies avec votre argent. Les grosses dépenses sont à éviter.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Ce sera le moment de parler de votre statut à vos supérieurs afin de mieux stabiliser votre carrière. Ami Verseau, un détail important : il faut savoir mettre le poing dans sa poche au moment opportun, sous peine de se faire taper sur les doigts.

Le Soleil sera le maître des Euros ! Chance ultime, il sera aussi présent dans votre signe... Revenus boostés, budget consolidé, et pourquoi pas augmenté, votre épargne pourra même en ressortir bonifiée ! À vous de tenir le rythme des bonnes résolutions.



Poisson (19 février - 21 mars)

Les relations de travail apportent des amitiés. Soyez tout de même prudent ! Gardez vos rêves professionnels secrets. Du côté des tâches, elles deviennent agréables. Vos fonctions peuvent vous mettre au contact d'une clientèle. Gardez confiance en vous !

Embellir votre quotidien, coûte de l'argent. Vous devez réaliser des économies. Un projet peut représenter beaucoup d'argent. Il est lié à un achat mobilier. Refaire la décoration vous oblige à sortir de l'argent. Vous avez envie de vous faire plaisir.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23